

GUIDE DES NORMES DE CHAUSSURES DE SECURITE

EN 20345 : Certifie au minimum que la chaussure possède une coque de protection résistant à une pression de 200 joules.

EN 17249 : Chaussure anti-coupure est avant tout une chaussure de sécurité, protection contre les scies à chaîne tenues à la main.

S1 :

Chaussure antistatique + capacité d'absorption d'énergie dans zone du talon + résistance aux hydrocarbures + arrière fermé

S1P :

Chaussure antistatique + capacité d'absorption d'énergie dans zone du talon + résistance aux hydrocarbures + arrière fermé + anti-perforation

S2 :

Chaussure antistatique + capacité d'absorption d'énergie dans zone du talon + résistance aux hydrocarbures + arrière fermé + résistance à la pénétration et absorption de l'eau

S3 :

Chaussure antistatique + capacité d'absorption d'énergie dans zone du talon + résistance aux hydrocarbures + arrière fermé + anti-perforation + résistance à la pénétration et absorption de l'eau + semelle de marche à crampons.

S4 (bottes) :

Sol plat – Environnement très humide

Arrière fermé + coque de protection résistance choc énergie de 200 joules + talon absorbeur d'énergie + semelle anti-statique et anti-dérapante + résistance aux huiles et hydrocarbures + tige hydrofuge + waterproof

S5 (bottes) :

Sols à risques – Environnement très humide

Arrière fermé + coque de protection résistance choc énergie de 200 joules + talon absorbeur d'énergie + semelle anti-statique et anti-dérapante + semelle intermédiaire anti-perforation + semelle à crampons + résistance aux huiles et hydrocarbures + tige hydrofuge + waterproof

Les normes additionnelles les plus courantes sont les suivantes :

- norme P : chaussure équipée d'une semelle anti-perforation
- norme SRC : semelle antidérapante en fonction du type de sol (industrie, activités du transports et logistique, plombiers, BTP...)

SRA : chaussure antidérapante sur un sol en céramique recouvert d'eau et de détergent

SRB : chaussure antidérapante sur un sol en acier recouvert de glycérine

- norme HRO : semelle résistant à la chaleur jusqu'à 300°C
- norme HI : chaussure possédant une isolation de contre la chaleur
- norme CI : chaussure possédant une isolation contre le froid
- norme WRU : chaussure hydrofuge (tige déperlante)
- norme WR : chaussure imperméable résistant à l'immersion
- norme ESD : chaussure dissipant les décharges électrostatiques

Ces 7 classifications concernent les caractéristiques obligatoires de la chaussure de sécurité. Une chaussure de sécurité peut ensuite posséder une ou plusieurs norme(s) additionnelle(s).